

PIERRE MOSCOVICI MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 29 Novembre 2012 N° 252

Pierre MOSCOVICI se félicite de l'adoption par l'Assemblée nationale du projet de loi portant création de la Banque Publique d'Investissement (BPI)

Pierre MOSCOVICI, ministre de l'Economie et des Finances a, aujourd'hui, défendu devant l'Assemblée nationale le projet de loi portant création de la Banque Publique d'Investissement, premier engagement du Président de la République pendant la campagne présidentielle.

Le débat devant la représentation nationale a permis d'enrichir le texte initial du Gouvernement : Pierre MOSCOVICI salue à cet égard le travail du Rapporteur du projet de loi, Guillaume BACHELAY.

Les missions de la Banque Publique d'Investissement ont notamment été précisées : en particulier, le rôle de la BPI comme acteur de la transition écologique et énergétique a été inscrit dans la loi. Un amendement du groupe de la gauche démocrate et républicaine a également permis de souligner que la BPI aura pour but de mobiliser le secteur bancaire en faveur des projets qu'elle soutiendra.

Par ailleurs, avec l'avis favorable du Gouvernement, l'Assemblée nationale a adopté plusieurs amendements renforçant le caractère exemplaire de cette nouvelle entreprise publique : parité de ses organes de gouvernance, transparence sur les rémunérations de ses dirigeants, responsabilité sociale et environnementale dans la conduite de ses missions.

L'Assemblée nationale a également adopté avec le soutien du Gouvernement plusieurs dispositions assurant un meilleur contrôle parlementaire de la BPI. La nomination de ses dirigeants sera notamment soumise à l'avis des Commissions compétentes des deux Assemblées. La représentation nationale pourra également connaître et débattre du projet de doctrine d'intervention de la BPI. Le Directeur Général de la BPI rendra enfin compte annuellement de son activité au Parlement.

Pierre MOSCOVICI se félicite que les grands équilibres proposés par le Gouvernement pour la gouvernance de la BPI aient été confirmés. Banque nationale, la BPI aura un fort ancrage régional et sera fondé sur un partenariat entre l'Etat, les Régions et la Caisse des Dépôts et Consignations.

Pierre MOSCOVICI salue enfin le vote unanime de l'ensemble des composantes de la majorité et de la gauche sur ce projet loi.

Contacts presse:

Cabinet de Pierre MOSCOVICI:

Safia OTOKORÉ : 01.53.18.40.82 - <u>safia.otokore@cabinets.finances.gouv.fr</u>
Laurent FARY : 01.53.18.41.84 - <u>laurent.fary@cabinets.finances.gouv.fr</u>

